

Quand célébration rime avec modération!

Adapté d'un texte de monsieur Florent Francoeur, président directeur général de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés

Les guirlandes illuminées parent les maisons, les mitaines et les tuques ont quitté les placards pour vêtir les frileux... Plus de doute, l'hiver approche ! Un hiver qui est souvent synonyme de retrouvailles chaleureuses en famille ou entre amis et, bien sûr, entre collègues. Événement sacré et fort attendu, le party de bureau peut, hélas, être propice aux conflits et aux excès. La surconsommation de boissons alcoolisées entraîne à l'occasion quelques dérapages. Tensions entre collègues, propositions désobligeantes et, parfois même, attitudes dangereuses peuvent conduire au drame.

Conseils préventifs

Lors de fêtes de bureau où l'on sert des boissons alcoolisées, voici quelques conseils à suivre afin de fêter de façon responsable :

- N'offrez jamais un bar ouvert.
- Envisagez un bar payant, ce qui a pour effet de modérer la consommation, et imposez une limite de consommations par employé.
- Cessez de servir des boissons alcooliques deux heures avant la fin de la soirée.
- Assurez-vous de servir de la nourriture pour que vos invités ne boivent pas l'estomac vide.
- Évitez les grignotines trop salées comme des arachides, bretzels, etc.
- Assurez-vous qu'il y a des boissons sans alcool en tout temps.
- Informez-vous de la façon dont vos employés comptent rentrer chez eux.
- Encouragez le concept du conducteur désigné.
- Ayez sous la main les numéros de téléphone de Nez rouge et de compagnies de taxi.
- Lorsque la situation le requiert, tentez de confisquer les clés des voitures, si nécessaire.
- Si un employé en état d'ébriété insiste pour prendre le volant de sa voiture, appelez la police : la conduite en état d'ébriété est une infraction criminelle.
- Invitez les conjoints des employés de façon à limiter les propositions malvenues entre collègues.

Sachez que, pour neutraliser une consommation moyenne (1 once de spiritueux, 5 onces de vin ou une bière), le foie travaille environ une heure. Pour éliminer 80 mg d'alcool, la limite légale, il faut ainsi 5 heures et 20 minutes.



La mise en œuvre de
suggestions permet de

régionautravail.com

Terrebonne.Mascouche

ces
protéger

votre entreprise ainsi que vos employés pour qu'une célébration de fin d'année reste un événement mémorable et chaleureux, sans débordement ni drame humain.